

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/12/15-14-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 15 décembre 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu les Statuts du service commun de l'action sociale et culturelle modifiés,

Vu l'avis du conseil de gestion en date du 1er juillet 2021,

DECIDE:

OBJET : Aide à la pratique d'activités sportives et culturelles à destination des enfants des personnels d'Aix Marseille Université

Le Conseil d'administration approuve la mise en place de la nouvelle prestation d'action sociale destinée à encourager la pratique d'activités sportives et culturelles par une aide d'un montant de 50 euros par an et par enfant, sous conditions de ressources et sur présentation de la facture liée à l'inscription annuelle à cette activité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Présents et représentés: 33

Fait à Marseille le 15 décembre 2021,

Eric BERTON,

Président d'Aix-Marseille Université